

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 20 OCTOBRE 2018 à 15h

Présents : Mlle AUBERT, Mmes BAYARD, BRANCHE, GRISSOLANGE, POINSON, SEGUIN, THOVISTE et Mr VAUZEILLES (représentants les résidents) et Mme FAYET (résidente)

Mr DURAND, Mmes GILLOTEAUX, MALHIÈRE, Mrs MILE et NIGGLI (représentants les familles)

Mmes CHIZELLE, PLAGES et PRADELEIX (représentant le personnel)

Mr FONLUPT, directeur, participe également.

Excusés : Mmes MEALIER et SAUVADET et Mr NEBOUT (représentants les familles).

Mme MALHIÈRE se propose pour assurer le secrétariat de séance.

Mr DURANT a remplacé Mme BORELLI dont la mère est décédée avant la 1^{ère} réunion de ce nouveau conseil, ils avaient obtenus le même nombre de voix.

Mr FONLUPT nous présente le règlement intérieur qui est adopté à l'unanimité.

Parmi les résidents sont élus 3 titulaires et 3 suppléants qui ont le même droit de vote mais si d'autres personnes veulent venir en plus elles sont les bienvenues.

Deux co-présidentes Mmes THOVISTE et POINSON sont élues à l'unanimité. Mme GRISSOLLANGE présidente sortante les aidera dans leur prise de fonction.

Point sur l'animation : Loriane était en congé parental et Valérie en arrêt maladie ce qui a causé des soucis au niveau de l'animation. Diverses personnes sont passées sur le poste mais n'ont pas convenu. Il est très difficile de trouver des animatrices notamment pour remplacer. En effet, il est difficile de recruter lorsque l'on ne connaît pas la durée de l'absence.

Le journal de la maison a dû être abandonné par manque de temps et de personnel.

Des intervenants extérieurs ont partiellement palliés à ce manque d'animatrice avec la peinture 1 mercredi sur 2, la gym 1 fois par semaine ou la poterie 1 semaine sur 2.

Le directeur souhaiterait qu'il y ait une association des familles pour aider à des animations, organiser des lotos ou autres. Tous les moyens matériels de l'établissement, ordinateur, photocopieur...etc seraient mis à disposition. Appel aux volontaires....

Citoyennâge : C'est une activité mise en place chaque année depuis 2009, les personnes âgées s'expriment et les professionnels écoutent. Il n'y a pas mieux comme témoins de la vie quotidienne dans l'établissement. 25 établissements de l'Allier et du Puy de Dôme participent, un nouveau thème est abordé chaque année. Des rencontres inter établissements ont lieu et un thème commun est choisi. La psychologue et l'animatrice évoquent le thème choisi avec les résidents. Un colloque de 3 jours se tient à Vichy en septembre où une synthèse inter établissements est présentée.

Le thème pour 2018 était la sécurité en établissement.

Le but est de donner la parole aux résidents, Citoyennâge permet aux résidents de devenir acteurs de leur vie quotidienne et de mettre en lumière ce qui les inquiète ou les ennuie.

Par exemple la venue du médecin à 12h lorsque les résidents sont à table et non prévenus les perturbait ; la situation a changé, le médecin ne vient plus à 12h et les résidents sont prévenus de son passage par l'infirmière. De même une copie des résultats d'analyses de sang ou de leur ordonnance est donnée aux résidents qui le souhaitent.

Communication : L'année prochaine FAMILÉO qui est un réseau social pour les EHPAD sera mis en place à la Maison St Joseph. Il sera important d'avoir les adresses mail des familles pour le consulter et l'alimenter, c'est intéressant, des photos peuvent être prises avec un téléphone portable et ajoutées. Chaque lundi le résident reçoit sa gazette imprimée par l'établissement. Il y aura aussi la possibilité de faire une gazette de l'établissement, ce qui devrait permettre de faire revivre le petit journal.

Canicule : Une mortalité supérieure à cause de la chaleur n'a pas été constatée cette année. Les salles à manger sont climatisées, la température est relevée 2 fois par jour à 14h et minuit afin de pouvoir régler au mieux la climatisation. Le personnel peut aussi adapter sa tenue en cas de grosses chaleurs.

Maison gourmande et responsable : L'établissement est inscrit à cette initiative proposée à 500 établissements au niveau national. Il ne sait pas encore s'il sera retenu. L'objectif est de proposer une prise de conscience collective et apporter une dynamique par rapport à l'alimentation. Si l'établissement est retenu, le projet se mettra en place à partir de février. Le coût est de 700€ par an. Un forum et des formations donnent des outils complémentaires notamment une formation sur le service à table. Le gaspillage et la dénutrition seront abordés. Un travail sur le tri des déchets est déjà en place.

Travaux : En novembre un système de rails sera installé au plafond de chaque chambre. Les travaux devraient durer jusqu'au 20 décembre environ. On pourra brancher un appareil qui permettra d'actionner un lève malade. Ce système remplacera le lève malade ou verticalisateur actuel. Le Conseil d'Administration a fait le choix de cet investissement important dans le but d'améliorer la qualité du travail des personnels et de limiter les accidents du travail. Des aides ont été demandées notamment à la Carsat et à l'ARS.

La Fondation Pièces Jaunes et 2 caisses de retraite (AG2R et Malkoff-Mederic) ont aidé à financer la seconde borne musicale installée à l'unité MAMA.

Des travaux vont être également engagés dans les unités vertes et bleues afin de refaire les peintures dans les couloirs qui sont les mêmes depuis l'ouverture il y a 12 ans. Une entreprise extérieure va intervenir et le chantier devrait être terminé avant Noël.

Question d'un représentant des familles : Où en sont les fuites d'eau, on constate qu'il y a parfois des bassines disposées pour récupérer l'eau ?

Réponse : on ne sait pas trop d'où viennent ces fuites, quand il y a du vent et qu'il pleut fort, les tuiles se déplacent et l'eau s'infiltré. Ça vient de la conception du bâtiment et on ne sait pas trop comment le

régler. La garantie décennale n'étant plus active, les travaux sont à la charge de l'établissement. Heureusement, ce type d'orage reste rare.

Budget : Le Conseil de la Vie Sociale donne son avis sur le budget Hébergement de l'année prochaine. Les salaires représentent plus de 54 % du budget.

L'hébergement représente un budget de 1.782.921 € avec un taux de remplissage prévisionnel de 98% sur 365 jours et 86 chambres. Le prix moyen d'une journée d'hébergement est demandé à 56,99 € par jour. C'est le Conseil Départemental qui fixe les prix. L'établissement est habilité à l'aide sociale.

Avec ce qui a été mis en place en 2017, une économie a été réalisée sur le cout des déchets, l'établissement est passé de 15 000 à 8500€. Des économies ont aussi été faites sur les produits d'entretien ainsi que sur le gaz et l'électricité en se regroupant avec d'autres établissements ce qui permet d'avoir des tarifs plus intéressants.

Concernant les accidents du travail, le taux est en négociation et déjà mutualisé ; certains établissements sont accompagnés par L'ARS pour la qualité de vie au travail et notamment pour s'améliorer dans la manutention, St Joseph a postulé.

Nous sommes toujours en attente d'une baisse des charges patronales en pourparler depuis longtemps.

Le budget soins et dépendance est désormais fixé pour 5 ans, et l'établissement étant considéré comme trop doté, 5 500€ lui seront retirés chaque année sur ces 2 dotations. Heureusement, suite aux mouvements sociaux inédits dans les ehpad des 30 janvier et 15 mars 2018, ce « prélèvement » a été neutralisé pour 2018 et 2019.

Le poste qui coute le plus est le personnel et c'est aussi celui qui manque le plus.

Si on rajoute du personnel, on augmente la dépense alors que les résidents sont au maximum de ce qu'ils peuvent payer.

Le Conseil exprime un avis favorable pour ce budget qui sera applicable au 1^{er} trimestre 2019.

La deuxième partie de ce Conseil a été travaillée par les résidents au cours d'une réunion de préparation et les questions s'adressent au personnel.

Douches et toilettes : Les douches sont elles minutées ?

Réponse de Mr FONLUPT : Non les douches ne sont pas minutées mais 2 personnes s'occupent le matin de 28 ou 29 résidents et ne peuvent pas passer plus de temps auprès de chacun. Le temps préconisé en école d'aide soignante est de 20 à 40 mn, ici il est de moins de 20mn. Les nouvelles aides soignantes le déplorent car elles ne peuvent pas mettre en pratique ce qu'elles ont appris à l'école. Avec l'accord du résident des douches peuvent être données l'après midi. Les 2 veilleurs de nuit pour les 86 résidents font 2 toilettes le dimanche.

Médecin : Un médecin libéral de Lezoux est parti en retraite et n'a pas été remplacé. Les autres médecins ne prennent pas de nouveaux patients car ils en ont trop, on doit élargir le cercle à des villes plus éloignées. Le médecin coordonateur passe 4 après midi par semaine mais il n'est pas le médecin traitant des résidents, et n'est prescripteur qu'en cas d'urgence.

Infirmières : Nous avons actuellement 4,70 postes infirmiers (- 1,05 depuis l'année dernière).

A la Mama et dans une unité les médicaments sont distribués par une aide soignante.

Le nouveau système mis en place à la pharmacie est une bonne chose, il permet plus de traçabilité mais il faut être vigilant pour que les médicaments soient distribués à la bonne personne. Il y a 5 ans les résidents entraient en établissement en moyenne à 85 ans et en Gir 4, aujourd'hui c'est plus vers 95 ans et en Gir 3 ou 2.

Leur rôle et missions

Il y a 2 infirmières le matin qui distribuent les médicaments sur 2 unités et une aide soignante sur la dernière unité et une infirmière le soir qui distribue sur 1 unité et 2 aides soignantes sur les 2 autres. Elles travaillent 1 samedi /dimanche sur 2.

Certaines tâches ne peuvent qu'être faites par l'infirmière (piques, gros pansements, prises de sang, bandelettes urinaires...), elles ont un rôle médical de surveillance. Elles suppléent le médecin. Mais c'est un travail d'équipe avec les aides soignantes, les ASH, kinés et ergothérapeutes. L'infirmière appelée par l'aide soignante donne un avis médical.

Au 1^{er} novembre il y aura un poste d'infirmière de nuit partagé entre 4 établissements : la Maison St Joseph, les ehpad de Beauregard l'Evêque, Culhat et St Jean d'Heurs. Les 2 infirmières qui feront le roulement ont passé 2 jours dans chaque établissement pour connaître le fonctionnement de chacun. Le poste fixe est à Beauregard d'où se fait le départ. L'infirmière passe une nuit dans chaque établissement, elle dispose d'un véhicule et d'un téléphone portable et se déplace d'un lieu à l'autre en cas de besoin.

Aides soignantes : En attente d'un comblement de postes, de nombreuses intérimaires interviennent. On cherche en prime abord à combler le poste mais certaines personnes ne conviennent pas toujours. Les résidents souhaiteraient avoir une équipe fixe, la même équipe tout le temps.

C'est impossible dans l'organisation, mais une aide-soignante référente a été mise en place sur chaque unité, où elle reste 16 semaines, ce qui procure une stabilité importante pour le suivi des résidents. Le référent n'a aucun rôle hiérarchique, il y en a 3 car il y a 3 unités. Ce roulement sur toutes les unités est créé par le cycle des jours de repos. Il est difficile de trouver un autre système, il y a le même nombre de salariés en soins du lundi au samedi et le dimanche ils sont 9 au lieu de 15 en semaine.

Rôle de Nicole ? : Nicole est l'infirmière référente, coordonnatrice. Elle assure la coordination entre les intervenants médicaux, les résidents et leur famille et vérifie que la partie soins se passe bien. C'est aussi le bras droit du Directeur.

Les repas : Les repas sont ils minutés? Les morceaux de pain sont ils comptés par table ?

Non, les repas ne sont pas minutés et il n'y a pas d'ordre de restriction du pain ! Le personnel fait en sorte qu'il n'y ait pas trop de gaspillage mais les résidents ne doivent pas hésiter à demander un morceau de pain supplémentaire s'ils le souhaitent.

Les soignants doivent toujours se remettre en question car chaque jour est différent et ils doivent faire preuve de bon sens. Une formation sur le service à table aura lieu les 31/10 et 7/11. Une réflexion sur la taille des assiettes est en cours dans le but d'éviter ou de réduire le gaspillage alimentaire.

Animation : Gilles du service entretien a ramassé les noix. Les casser pourrait être une activité, pour faire de l'huile utilisée ensuite en cuisine dans l'établissement.

Il faut vraiment essayer de trouver une animatrice...

Question : Pourrait-il y avoir une fiche de suivi dans la chambre du résident ? La famille ne sait pas toujours ce qui s'est passé : chutes, prise de douche, venue du kiné...etc.

Mr FONLUPT répond que ça entraîne un manque de confidentialité pour des personnes autres que la famille qui viendraient dans la chambre. Cette question sera étudiée en réunion d'équipe.

Questions : Y a t il un plan de table ?

Oui, il est élaboré par les équipes, en tenant compte des souhaits des résidents.

La diététicienne vient un jour par semaine, les différentes textures sont hachées, moulées ou enrichies.

En investissement, il y a un projet d'un système anti fugue pour certains résidents.

Entretien du linge : Le lundi ou le jeudi, le pressing reçoit le linge sale qui revient le lundi ou le jeudi de la semaine suivante.

Le Conseil est clos à 18h30.

Mme J. THOVISTE
Co-Présidente

Mme S. POINSON
Co-Présidente